

# Saint Benoit : Sécurisation de l'ilet Danclas – Retardement des écoulements et construction d'un nouveau radier

La Commune de Saint-Benoit (36 000 habitants), située sur le territoire de la Cirest, est identifiée comme un Territoire à Risque Important d'inondation (TRI). Une Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SGLRI) a ainsi été réalisée et a donné lieu à un programme d'actions intitulé « Programme d'Actions de Prévention contre les inondations (PAPI) ». Le diagnostic approfondi a démontré que le quartier de l'ilet Coco (ou Danclas) peut être rapidement enclavé par submersion des radiers en cas de crues de la rivière des Marsouins. Le secteur de l'ilet Danclas a ainsi été considéré comme prioritaire au titre du PAPI avec un aménagement des radiers sensibles afin de réduire la vulnérabilité de l'ilet Coco face à la problématique « Crues soudaines ».

La Cirest et la Commune de Saint-Benoit ont travaillé conjointement pour la mise en œuvre de deux opérations en deux phases pour atteindre cet objectif :

- Phase 1- Action 6.1 au titre du PAPI de Saint-Benoit : réalisation d'aménagements permettant de retarder les écoulements vers l'ilet Coco. Cette première opération intitulée Travaux de remise en état d'un merlon de protection des berges - Rivière des Marsouins pour un montant d'environ 315 000 euros TTC a été réalisée en 2022.
- Phase 2 – Action 5.2 au titre du PAPI de Saint-Benoit : aménagement - résorption des radiers sensibles. Cette seconde opération concerne la construction d'un nouveau radier pour un montant d'environ 1.05 million d'euros TTC a été réalisée en 2023.

Les travaux de cette seconde opération ont eu lieu du mois d'août au mois de décembre 2023.

L'ensemble de ces travaux, dont le coût définitif avoisine 1.3 M€ TTC, sont subventionnés comme suit :

- Travaux de remise en état d'un merlon de protection de protection des berges - Rivière des Marsouins par le FEDER à 77%
- Sécurisation de l'ilet Danclas – Construction d'un nouveau radier par le FEDER à 70 % et la Région Réunion à 10 %.



**Avec ces projets, la CIREST confirme sa volonté de poursuivre les actions de réduction de la vulnérabilité face aux inondations des habitants de son territoire.**